L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITIE—NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 22 DECEMBRE 1848.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE,
No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
VENDREDI MATIN, 22 DECEMBRE

☞ On trouvera demain, au rez-de-chaussée du No. 83, rue Chartres, un nouveau notre bureau de comptabilité, des listes exactes et complètes des arrivages et des expéditions, avec la mention des marchandises, etc., et toutes les autres nouvelles maritimes qui sont du domaine spécial du public. On espère, en outre, satisfaire à toutes les autres demandes qui pourront nous être faites.

LE CHOLERA.

On verra par le rapport du Conseil de Salubrité que nous publions plus bas que les cas de choléra augmentent. Ce n'est pas encore une épidémie, et nous ne croyons pas que le climat, comme le caractère, puisse autoriser les familles à se laisser aller à aucune désespérance. Mais les familles ne doivent négliger aucune des mesures prises à conjurer cette triste éventualité.

CONSEIL DE SALUBRITE.

A une séance spéciale, tenue le 20 courant, le Conseil de Salubrité a reconnu, d'après les renseignements qui lui sont parvenus, que les cas de choléra augmentent. Ce n'est pas encore une épidémie, et nous ne croyons pas que le climat, comme le caractère, puissent autoriser les familles à se laisser aller à aucune désespérance. Mais les familles ne doivent négliger aucune des mesures prises à conjurer cette triste éventualité.

Le Conseil recommande aux familles de répandre de la chaux vive dans la cour et les lieux d'usage le plus fréquentés, et de maintenir chez elles la plus parfaite propreté.

Les gardiens de cimetières sont invités à faire chaque jour un rapport au Conseil.

Le Conseil de Salubrité siégera désormais tous les jours à midi.

A. D. CROSSMAN, Président.
N. HESTER, Secrétaire.

Nous engageons vivement les familles à suivre les recommandations du Conseil de Salubrité. Il est évident que notre atmosphère est imprégnée du miasme qui engendre et développe le choléra. Le dernier rapport de l'Hôpital de Charité constatait, pour les vingt-quatre heures expirant le 20 à 6 heures du soir, le décès de 35 personnes atteintes du choléra épidémique. Nous savons en outre qu'un grand nombre de personnes éprouvent depuis quelques jours de légères douleurs intestinales. Cette dernière circonstance prouve que l'influence auquel la maladie est générale. C'est le développement et les soins de cette influence les plus dangereuse et elle-même qu'il faut prévenir. Il convient donc de prendre les plus strictes précautions afin d'empêcher le fléau d'étendre ses ravages, et rien ne saurait concourir plus efficacement à ce but que le isolement d'une rigoureuse propreté dans toutes les parties de la ville.

MAUVAISE AUX ORLEANAIS.—Nous apprenons, par la *Gazette des Opélousas* du 13, qu'un nommé Jacob Crotze du Dutch Jake, a été arrêté par des constables et écroué sous prévention d'avoir commis un meurtre sur la personne d'un individu nommé Thomas McCulligut, sur les bords du bayou Boeuf, près de l'habitation de M. Hardin le wife. Crotz et McCulligut étaient liés, et c'est après une vive querelle que le premier aurait un coureau de sa poche et en a porté cinq coups à son adversaire.

NOUVELLES MARITIMES.—La frégate *Raritan* a appareillé le 11 de Norfolk, pour la mer des Antilles.

MEXIQUE.—Nous avons reçu des journaux de Vera-Cruz et de Mexico. Ces derniers continuent à exprimer de vives appréhensions au sujet des mouvements anarchistes qui ont lieu à Tampico. Ils engagent le gouvernement à reprimer par les moyens les plus énergiques les tentatives des factieux et à prévenir le démembrement de la République. Que Tamaulipas s'incorpore plus Etats-Unis, discutible, et c'est en fait de notre nationalité. Ils n'ont pas tout à fait tort. Ce premier pas conduirait probablement l'Union à absorber graduellement et presque à son insu la totalité du Mexique.

Mexico continue à être le théâtre des vols et des crimes les plus audacieux.

M. Francisco L. Gillard, vice-consul d'Angleterre à Matamoros, vient de mourir.

Chronique Locale.

TABLEAU DE RESACA DE LA PALMA.—Cette œuvre magnifique de M. A. Chatillon sera exposée en plein jour à la salle de bal St-Louis, à partir de dimanche, 24 courant. Les amateurs de peintures doivent se hâter, car ce tableau ayant été vendu, il sera incessamment expédié pour Washington dans cinq ou six jours.

CONCERT GÉNÉRAL.—Une assemblée spéciale de ce Conseil, ayant pour but d'examiner une question relative aux draps, passée à l'unanimité précédente, a eu lieu hier soir. Le maire est faite d'un message de Blaire, dans lequel il déclare qu'il ne peut approuver l'ordonnance ayant rapport à la taxe des draps, attendu qu'elle n'avait été passée que le nombre des membres présente requis par la loi. M. Roselius reconnaissant la justesse de cette objection, propose d'annuler l'ordonnance. Après un long débat les taxes ont été fixées de la manière suivante : Sur les draps $20, sur les cabriolets $16, et sur les voitures $20. Plusieurs amendements ont été faits sur le rôle des taxes, mais le seul digne d'être mentionné est celui qui a été proposé pour exempter les marchandises manufacturées dans l'Etat. Le Conseil s'est ajourné après s'être occupé d'affaires peu importantes.

COUR DE DISTRICT DES ETATS UNIS.—Le capitaine Henry Wilson, accusé d'avoir passé des marchandises en contrebande, a été trouvé coupable et condamné à payer $4000 d'amende. John Washington et Peter Ford, aussi officiers de la $355 à bord du *steamer Mary Kingsland*, pendant la traversée de ce navire de la Vera-Cruz à la Nouvelle-Orléans, qui été trouvés coupables, mais recommandés à la clémence de la Cour.

UN MYSTÈRE HORRIBLE.—Un crime horrible dans les détails nous encore environnés de mystère a été découvert hier dans la 3me municipalité. Il paraît qu'il y a environ six jours quatre Islandais étaient prendre domicile dans la maison de madame Perrier, rue Bagatelle, entre Chapet et Amour. Ils firent déposer dans la maison un grand coffre qu'on dirait avoir appartenir à eux, et se firent servir à souper; le jour suivant, trois de ces individus partirent et lundernier le quatrième en possession de la chambre.—Depuis quelques jours une odeur pestilentielle s'étant répandue dans la maison, et dans toute la voisinage, s'aperçurent que c'était de coffre appuyé par leur locataire que s'exhalait cette odeur. Il fut immédiatement défoncé et offrit aux regards terrifiés des propriétaires, le corps d'un homme nouvelle. On envoya à l'instant chercher les parents qui l'identifièrent immédiatement comme étant celui d'un individu qui n'était pas parti avec ses camarades. Le coroner tiendra une enquête qui, nous espérons, fera connaître tous les détails de cet horrible mystère.

TENTATIVE DE VOL.—John M. Nellis, accusé par Mme Smith d'avoir volé des effets appartenant à l'une de ses pensionnaires, a été arrêté mercredi dans la Seconde municipalité, et les objets volés ayant été trouvés en sa possession, il a été envoyé devant la 1re Cour de District.

ASSAUT.—Manuel Noirgo et une esclave nommée Mary Ann, accusés d'avoir assailli et grièvement blessé une jeune esclave appartenant à Mme Desforges, ont été arrêtés mercredi.

COURS DE POIGNARD.—Mme Pari Angelo a fait mercredi un affidavit devant le recorder Genella, dans lequel elle accuse un nommé Paulo Estinpo, d'avoir donné des coups de poignard à son mari et tenté de le tuer. Cette affaire n'a pas encore été examinée.

ENQUÊTES.—La coroner a tenu deux enquêtes mercredi, l'une sur le corps de Michael Kerney, âgé de 24 ans, trouvé mort par la Nouvelle-Levée, et l'autre sur celui de Mme Paulding.—Verdict mort de débilité générale, et l'autre, sur le corps d'un nègre appartenant à M. Blanc, trouvé noyé dans le canal Marigny.

—Le commissaire Birmingham de la 1re municipalité a trouvé hier dans le bois, entre les rues Canal et Bounne, le corps d'un homme. Il était vêtu en uniforme de l'armée, mais on n'a pu jusqu'ici aucun papier quelconque sur lui. Le coroner tiendra une enquête ce matin.

M. Conrad demande la suspension du règlement qui défend de fumer un bill ayant pour but de modifier quelques-unes des lois qui établissent ou maintiennent le commerce des esclaves.

M. Hunter, de la Chambre du Sud, s'y oppose.

La suspension du règlement est refusée à une majorité de 83 voix contre 60.

Le bill de M. Cogdin fixant au droit constitutionnel de trois ans, pendant d'avance pour le présidents, est mis à l'ordre du jour du premier mercredi de janvier.

M. Root, de l'Ohio, présente une résolution enjoignant au comité des territoires de soumettre à la Chambre un bill pour établir un gouvernement territorial dans le Nouveau-Mexique et dans la Californie, en y excluant l'esclavage. On demande le retrait de la résolution sur le bureau. Cette proposition est repoussée à une majorité de 107 oui contre 90 non.

SENAT.—14 décembre.—M. Benton introduit un bill pour autoriser le directeur-général des postes à passer un contrat avec M. Aaron Smith pour le transport de la malle de State-Unis par le chemin de fer que l'on propose de construire à travers l'Istlime de Panama.—Ce bill est mis à l'ordre spécial du jour de lundi prochain.

On reçoit de la Chambre un message annonçant la mort de l'hon. A. D. Sims. M. Butler se lève et fait l'éloge du défunt, puis le Sénat s'ajourne après avoir voté des résolutions de condoléances.

CHAMBRE DES REPRESENTANTS.—M. Wallace annonce la mort de son ancien collègue, l'hon. A. D. Sims. La Chambre passe des résolutions de condoléance, puis s'ajourne.

FEUILLETON

MEMOIRES D'OUTRE TOMBE.

PARIS, novembre 1827.

ANNEE 1789.—VOYAGE DE BRETAGNE A PARIS.—MOUVEMENT PUR PARIS.—ARRET DE PARIS.—RENVOI DE M. NECKER.—VERSAILLES.—JOIE DE LA FAMILLE ROYALE.—INSURRECTION GÉNÉRALE.—PRISE DE LA BASTILLE.

L'année 1789, si féconde dans notre histoire et dans l'histoire de l'espèce humaine, me trouva dans les landes de ma Bretagne; je ne pus même quitter la province qu'assez tard, et n'arrivai à Paris qu'après le pillage de la maison Réveillon, l'ouverture des États-Généraux, la constitution du tiers-état en Assemblée nationale, le serment du Jeu-de-Paume, la séance royale du 23 juin, et la réunion du clergé et de la noblesse au tiers-état.

Je montai mon l'andare à l'heure de la messe dans la galerie de Versailles. L'Œil-de-Bœuf était rayonnant; le renvoi de M. Necker avait exalté les esprits; on se croyait sûr de la victoire: point d'ex Samson et Samuel, mêlés dans la foule, étaient spectateurs des joies de la famille royale.

La reine passa avec ses deux enfants; leur chevelure blonde semblait répandre des consolations; madame la duchesse d'Angoulême, âgée de onze ans, attirait les yeux par un orgueil virginal; belle de la noblesse du rang et de l'innocence de la jeune fille, elle semblait être comme la fleur d'oranger de Corneille, dans la Guirlande de Julie:

J'ai la pompe de ma naissance.

Le petit Dauphin marchait sous la protection de sa sœur, et M. du Touches suivait son élève; il m'aperçut et me manda obligeamment à la reine. Je me fis, en disant qu'après quelques années d'absence, j'avais besoin d'encouragement au coup des bontés; les marchands, portés de leurs boutiques, écoutaient et racontaient des nouvelles devant leurs portes; au Palais-Royal s'agglomérèrent des agitateurs: Camille Desmoulins commençait à se distinguer dans les groupes.

A peine fus-je descendu, avec Mme de Farcy et Mme Lucile, dans un hôtel garni de la rue de Richelieu, qu'une insurrection éclate: le peuple se porte à l'Abbaye, pour délivrer quelques gardes-français arrêtés par ordre de leurs chefs. Les sous-officiers d'un régiment d'artillerie caserné aux Invalides se joignent au peuple. La défection commence dans l'armée.

Le cour tantôt ordant, tantôt voulant résister, mélange d'entêtement et de faiblesse, de bravacherie et de peur, se laisse marcher par Mirabeau qui demande l'éloignement des troupes, et elle ne consent pas à les éloigner: elle apprend Lafayette et n'en donne pas la cause. A Paris, Bailly se résigne qu'une, quatre armée par l'Hôtel-de-Ville; les gardes-français sont livrer les barrières. On recommande de défendre les rues, de munir les ponts au cinquième étage, pour les jeter sur les satellites du tyran: chacun se met à l'œuvre. Au milieu de ce bouleversement, M. Necker reçoit l'ordre de se retirer. Le ministère change se compose de MM. de Puységur, de Saint-Priest, de Montmorin, chef de Broglie, de la Vauguyon, de Luporte et de Foulon. Ils remplacent MM. de Montmorin, de La Luzerne, de Saint-Priest et de Necker.

Un poète breton, nouvellement débarqué, m'avait prié de le mener à Versailles. Il y a des gens qui voient des poètes et des gens d'esprit au milieu de tout remuement; il me fallut lui donner un de papier sur portant cette facile de substituer dans leur manie pendant les plus grands événements leur phrase ou leur strophe leur tient lieu de tout